

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 	2 	3 <i>Bureau municipal fermé</i>	4 
5 <i>Pâques</i>	6 <i>Bureau municipal fermé</i>	7 <i>Séance du conseil</i> 	8 	9 	10	11 
12 	13	14 	15 	16 	17	18 
19 <i>75<sup>e</sup> Anniversaire</i> 	20	21 	22 	23 	24	25 
26	27	28 	29 	30 	1 <sup>er</sup> MAI 	2 
3	4 <i>Séance du conseil</i> 	5 	6 	7 	8	9 

La date de tombée pour annoncer dans le Bulletin municipal est le **Vendredi midi qui précède la Séance du Conseil**. Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique, selon l'espace disponible après les annonces de la Municipalité. Le **Bulletin municipal** est distribué le **vendredi suivant la Séance du Conseil**. Veuillez envoyer vos informations à : [salette@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:salette@muni-ndsalette.qc.ca)

#### HORAIRE ET COORDONNÉES DU BUREAU MUNICIPAL :

Lundi au vendredi de 10 h à 12 h

Lundi au jeudi de 13 h à 16 h

45, rue des Saules – Notre-Dame-de-la-Salette – Qc – J0X 2L0

Téléphone : 819-766-2533

Télécopieur : 819-766-2983

Courriel : [salette@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:salette@muni-ndsalette.qc.ca)

Site web : [www.muni-ndsalette.qc.ca](http://www.muni-ndsalette.qc.ca)



#### HORAIRE BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 18 h à 20 h

Jeudi de 18 h à 20 h

Samedi de 10 h à 13 h



#### DÉCHETS ET RECYCLAGE

**CUEILLETTE DES DÉCHETS À TOUTES LES SEMAINES**  
(pour la saison estivale).

- ❖ À partir du **14 avril** prochain, et ce, jusqu'au 6 octobre prochain, les **déchets** seront ramassés **toutes LES SEMAINES** le **MARDI**.
- ❖ La cueillette du **recyclage** demeure inchangée, soit le **JEUDI**

## Mot du maire

Le conseil a voté un règlement cette semaine rendant obligatoire les bacs de poubelles roulants de type européen à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015. Le coût de ces bacs qui sera la responsabilité du citoyen, est d'environ de 100\$ chacun et sont disponibles à la COOP entre autres. Il y aura une limite de 1 bac de (minimum 240 litres ou 360 litres) par résidence. Ce règlement a pour but d'encourager le recyclage, d'éviter d'éventrer les sacs de plastique par la vermine, et de faciliter le ramassage des ordures par les camions de déchets qui sont maintenant opérés par seulement un technicien pour la plupart. Je vous rappelle que le recyclage ne coûte rien mais que le ramassage des vidanges est très dispendieux.

City council voted this week a new regulation mandating rolling trash bins on the first of September. The cost for these bins who will be the responsibility of each citizen, is around \$ 100 each and they are available at COOP among other stores. There will be a limit of 1 trash bin (360l or less) per household. This regulation aims to encourage recycling, avoid the ripping of plastic bags by vermin, and ease garbage collection by waste management trucks which are now operated by only one technician for the most part. I remind you that recycling costs nothing but the collection of garbage is very expensive.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum. Un registre sera ouvert du 13 avril au 22 avril 2015.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 18 février 2015, le conseil a adopté le 7 avril 2015, les seconds projets de règlement concernant les règlements numéros 2015-30, 2015-31 et 2015-32;
2. Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et contiguës (204, 207, 21, 30, 205, 203, 206, 208, 201 et 200) afin que les règlements qui les contiennent soient soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Les renseignements permettent de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité (au 45, des Saules, selon les heures d'ouverture du bureau municipal).

- 
- Adoption du règlement numéro 2015-38 – Modalités relatives à l'utilisation obligatoire de bacs roulants pour la collecte des matières résiduelles.
  - Engagement d'un employé au poste d'inspecteur en urbanisme/ inspecteur en bâtiment et environnement (émission des permis de construction), madame Chantal Robinson.
  - Adjudication de l'appel d'offres par invitation : Contrat de balayage de rues municipales : Balayage Régional, les travaux débiteront au courant du mois d'avril.
  - Adjudication d'appel d'offres : Contrat de 3 ans pour le nivelage des chemins municipaux : Excavation J.B.G. Lajeunesse.
  -

## MENTIONS SPÉCIALES



### Cueillette spéciale des déchets volumineux, électroménagers et ferrailles

La date de la cueillette porte-à-porte des déchets volumineux, électroménagers et ferrailles, se tiendra le **mardi 5 mai 2015** par la compagnie Service sanitaire Lebel.

**Les articles suivants sont exclus de la cueillette** : les matériaux de construction, bardeau d'asphalte, les pneus, les RDD ainsi que les appareils contenant du fréon (ex. : réfrigérateur, congélateur, air climatisé, etc.....), les citoyens doivent faire vidanger ces appareils par un spécialiste en récupération de fréon, avant de les déposer au chemin pour fin de ramassage.



### Médailles pour chiens – une obligation

Dernière chance de se procurer gratuitement sa licence de chien. **Après le 1<sup>er</sup> mai le coût sera de 20\$**



### Ouverture du poste de cueillette des huiles, peintures et fluo-compact et appareil électronique.

L'ouverture du poste de cueillette des huiles, des peintures et de lumières fluo-compact et des appareils électroniques se fera à partir du **29 avril 2015 de 18 h à 19 h 30**, les derniers **mercredis** de **chaque mois** jusqu'à la fin d'octobre 2015. Le poste de cueillette est situé au : garage municipal, 13, rue Rollin.



### Abri d'Auto

Vu que le printemps tarde à s'installer, nous accordons une prolongation pour enlever les abris temporaires et les garages de matières plastiques, jusqu'au 3 mai prochain. . Nous vous remercions de votre collaboration.



### RECRUTEMENT POMPIER SERVICES DES INCENDIES :

► Info : Directeur des incendies, Serge Lépine : 819-664-2274, Appeler le soir après 18 h

## ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS À SOULIGNER



**Whist militaire** - Le Cercle de Fermières de Notre-Dame-de-la-Salette vous invite à leur whist militaire mensuel, à l'école de la Montagne, le dimanche **12 avril à 13h30**. Pour infos : Joanne Bissonnette : 766-2177 ou Huguette Forest : 766-2048



-----

**OYÉ! OYÉ!** Le cercle des fermières de Notre-Dame-de-la-Salette célèbre cette année le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Pour l'occasion, le cercle tiendra un dîner-rencontre le dimanche 19 avril 2015, à l'école de la Montagne, à compter de 10h. Si vous avez déjà fait partie du Cercle des fermières de N.-D.-de-la-Salette, cette rencontre s'adresse à vous. Vous pouvez confirmer votre présence auprès de : Georgette Morissette (819) 281-7106 – Joanne Bissonnette (819) 766-2177 – Thérèse Villeneuve (819) 766-2272 ou Martine Quevillon (819) 454-2632.



**Levée de fond annuelle des Demoiselles d'Azur – Cueillette de bouteilles** Les majorettes passeront à vos portes lors de notre levée de fonds annuelle, le 10 mai prochain. Toutes les bouteilles, et cannettes vides, ainsi que des dons en argent. Cette levée de fonds nous permet de demeurer un groupe actif pour les jeunes, pouvoir se procurer des costumes et de faire des activités. Le groupe existe depuis 1975 et permet à ses élèves de faire de l'activité physique, de relever des défis et d'évoluer au sein d'un groupe. Les majorettes vous remercient à l'avance pour votre générosité et vous invitent cordialement à leur **spectacle du 9 mai à 19 :00**, présenté à la salle de l'école de la Montagne



**Foire Agroalimentaire le 2 mai au 68, des Saules, de 10 h à 16 h Entrée gratuite** - Dégustation et vente de produit sur place. Billets de dégustations en vente à 1\$. Souper communautaire à 17 h (les profits seront remis aux organismes de la Salette) Méchoui de jambon. Billets : 15\$, **places limitées**, achat au plus tard, le 27 avril.



**Assemblée générale annuelle de la Corporation de Notre-Dame-de-la-Salette – 16 avril, au 68, des Saules, à 19 h.** Rapport du président, rapport du trésorier, changement de nom de la CORPO, Modifications aux règlements généraux de la CVAMNDS, Élections, Rapport de projet et discussion, collation. Bienvenue à tous!